

Édouard a atteint de nouveaux sommets du point de vue du chômage comme du coût de la vie, l'échange d'un projet contre l'autre n'était pas satisfaisant, même au début. Le programme de développement exige que la province, c'est-à-dire le plus faible, le plus petit et le plus pauvre des deux associés, assume plus des deux tiers des frais. La province ne s'est pas montrée très subtile, selon moi, dans ces négociations.

Mais ce n'est pas seulement parce que le gouvernement fédéral est obligé d'assurer 100 p. 100 des frais d'une chaussée que je rappelle la valeur virtuelle du projet. A l'instar de nombreux collègues de l'Île-du-Prince-Édouard et d'ailleurs, j'ai démontré au fil des ans les avantages, pour l'économie et le transport, que la construction d'une chaussée permanente entre l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme nous vaudrait. Comme le nombre des touristes dans l'Île-du-Prince-Édouard s'accroît constamment, on ne saurait douter de l'insuffisance, d'ici quelque temps, des moyens actuels de transport par transbordeurs à Borden et au Cap Tourmentin.

L'un de ces bateaux, le solide brise-glace *Abequest*, a déjà un quart de siècle d'existence. J'ai été étonné d'apprendre qu'il n'y a pas de projets définitifs pour mettre de nouveaux navires en service. Je ne veux pas que nous soyons en retard sur les besoins du transport sur ce parcours. Évidemment, la seule solution appropriée, c'est d'assurer une liaison permanente. La technologie moderne est en mesure de la construire. Les besoins actuels l'exigent, et si le gouvernement a suffisamment de clairvoyance, il reviendra sur sa décision et se mettra à l'œuvre pour l'assurer.

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je voudrais donner une brève réponse au député de Hillsborough (M. Macquarrie). Une réunion a été tenue dans la première semaine de mai et la délégation Île-du-Prince-Édouard-Nouveau-Brunswick a fait des instances au sujet de la traversée du détroit de Northumberland. Des fonctionnaires supérieurs du gouvernement fédéral ont rencontré les délégués provinciaux pour entendre une proposition qui fut alors présentée. Toutefois, divers points de la proposition n'étant pas très clairs, la délégation a été priée de revoir ses conceptions en vue d'une autre réunion, sous peu.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LE TRANSFERT
DES BUREAUX DE COMPTABILITÉ DE REGINA À
WINNIPEG

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le 10 mai, j'ai posé la question suivante au ministre des Approvisionnement et Services (M. Richardson):

Vu qu'il s'intéresse à la répartition géographique des services gouvernementaux, je voudrais lui demander s'il consentirait à

[M. Macquarrie.]

revoir la décision de son ministère de fermer les services de vérification des comptes à Regina et de les transférer à Winnipeg.

Le ministre n'a pas pu, hélas, répondre à ma question parce que M. l'Orateur a dit qu'il ne pouvait pas le faire à ce moment-là. Je suis content de voir que le ministre est présent et j'espère qu'il va m'annoncer de bonnes nouvelles pour Regina. Je crois comprendre, monsieur l'Orateur, que le 4 juin prochain, les bureaux de comptabilité du ministère des Approvisionnements et Services, à Regina, seront fermés et que les employés seront transférés à Winnipeg. A partir de cette date, les services fournis par ces bureaux le seront directement par de Winnipeg.

En réalité bien des services rendus aujourd'hui par les bureaux de Regina continueront d'être assurés par les mêmes employés qui feront la navette entre Winnipeg et Regina. Cela entraînera pour eux des frais et beaucoup de déplacements. Il leur faudra faire le travail de comptabilité et retourner ensuite à Winnipeg. Je ne vois pas comment une telle mesure permettra au gouvernement de réaliser une économie. De plus, il est possible, d'après ce qu'on me dit, que certains employés, qui ne rentrent pas dans les catégories professionnelles, puissent éprouver certaines difficultés par suite du bouleversement que cela entraînera.

Je prends note de l'intérêt manifeste du ministre touchant la répartition géographique des services gouvernementaux à travers le Canada. Je lui sais gré de cet intérêt, notamment en ce qui a trait au transfert de certains à services à Winnipeg.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

Une voix: C'est une honte!

M. Burton: Étant donné que le ministre vient de Winnipeg, je ne peux pas vraiment lui reprocher cette mesure. Je comprends même que les députés de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), qui sont tous deux présents, s'intéressent aussi à cette question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

Une voix: Quelle honte!

M. Burton: Je sais que le ministre a réussi à s'assurer que l'expansion de l'Hôtel de la Monnaie du Canada se fasse à Winnipeg. Je le félicite de l'intérêt dont il fait preuve, à cet égard, envers sa collectivité. Mais a-t-il vraiment besoin de s'en prendre à Regina? Vous savez, Regina est une ville un peu plus petite que Winnipeg, mais malgré tout une ville plus agréable. Elle compte aussi un petit nombre d'employés fédéraux. Vraiment, j'estime que le ministre pourrait considérer un peu les besoins de Regina, ainsi que l'aspect économique de la question.